

Devenez
Animateur social



Apprenez à

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

Cette formation permet d'acquérir une qualification reconnue de niveau IV dans l'animation sociale et d'acquérir les compétences nécessaires au métier d'animateur social (travail auprès de publics spécifiques : Public handicapé, public âgé, public désorienté)

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme (PSC 1/AFPS/PSE1/PSE2/AFGSU/SST)
- Etre capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel auprès de tout public d'une durée minimum de 200 heures

Ou
Avoir soit un BAPAT / CQP AP ou ALS / BAFA / BAFD / DEAVS / DPAS / AMP / CAP petite enfance / Certains BAC pro , titre professionnel ou Diplôme d'Etat (contacter le centre de formation)

- Réussir les sélections d'entrée mise en place par le CFPPA
- Avoir une entreprise d'alternance au moment de l'entrée en formation

Intégration possible en parcours partiel avec passage des UC non validées

Contenu de la formation

La formation contient 630 heures en centre de formation sur maximum deux ans

Le diplôme est constitué de 4 Unités Capitalisables (UC) comprenant des modules.
Les modules se déroulent en centre de formation et en structure d'alternance.

Exemples de contenu de modules:

- Connaissance de l'environnement professionnel et du métier d'Animateur Social
- Connaissance des publics
- Outils et techniques d'animation
- Médiation, dynamique de groupe et encadrement
- Méthodologie de projet

Les 4 Unités Capitalisables:

UC1: Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2: Mise en oeuvre d'un projet d'animation

UC3: Conduire une action d'animation dans le champ de l'Animation Sociale

UC4: Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation sociale.

Méthode(s) :

- Pédagogie active et de projet
- Apports théoriques
- Documentation

Validation :

Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC sont validées. Les évaluations sont certificatives et organisées tout au long de la formation.

UC 1 et 2: Production d'un document et soutenance orale

UC 3 et 4: Production d'un document et mise en situation professionnelle

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du sport – Spécialité animateur – Mention animation sociale est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Financement

- Contrat de professionnalisation
- Autofinancement
- Plan de formation de la structure

Ouverture de session à l'automne 2018

- sous réserve d'habilitation -

Pour toute information complémentaire ou retrait de dossier d'inscription,
veuillez vous adresser directement au CFPPA, Antenne de Cluses :